

Monsieur le Président,

Chers Collègues,

Nous souhaitons vous transmettre un compte rendu succinct de la séance du Conseil Intercommunal de l'Association Police Lavaux qui s'est tenue le 30 mai dernier.

Au cours de cette séance, nous avons notamment traité le rapport des comptes ainsi que le rapport de gestion pour l'année 2023.

Il convient de souligner que les comptes 2023 montrent que les charges de fonctionnement sont largement maîtrisées. Les coûts nets à répartir entre les Communes se montent à CHF5'905'657.65 contre CHF6'234'000.— budgétée, ceci représentant une « économie » de plus de 5%.

Selon la clef de répartition le coût effectif pour la Commune de Lutry est de CHF3'795'089.- alors que le budget était de CHF3'993'690.- soit une différence en faveur de notre Commune de CHF198'601.--.

Les charges de fonctionnement 2023 sont en diminution d'environ 4.3% par rapport au budget. Outre l'attention constante portée à la maîtrise des coûts et une gestion rigoureuse les facteurs suivants expliquent cette baisse :

- Réduction des charges de personnel résultant de 3 départs non remplacés immédiatement.
- Le remboursement d'une partie des cotisations CIP 2^{ème} pilier par la caisse en 2023.
- Le report ou l'abandon des certaines dépenses prévues au budget.

Si la situation des charges 2023 est réjouissante sur le plan comptable, le fait qu'une partie des « économies » réalisées soit liée à des départs non remplacés reste préoccupante.

Les recettes de fonctionnement 2023 sont aussi en baisse d'environ 2.6% par rapport au budget.

Cette diminution est notamment liée à la décision du CODIR de recourir partiellement au fond de renouvellement pour couvrir l'achat d'un nouveau véhicule et de renoncer à l'utilisation du fond pour couvrir l'acquisition de matériel informatique et d'équipement policier.

Le rapport de gestion n'a pas soulevé de questions particulières. Toutefois nous tenons à souligner une fois de plus la qualité de ce dernier agréable à lire et très fourni en informations. Nous ne pouvons que vous recommander de le consulter. Vous le trouverez directement sur le site policelavaux.ch.

Nous remercions les membres des différentes commissions, le CODIR, le Commandant de l'APOL pour leur travail, le temps accordé et la qualité des réponses fournies.

Pour les représentants de la Commune de Lutry au CI de Police Lavaux

Olivier Rodieux